

Flash Durable : Mener efficacement sa politique handicap

Auteur :ronie bouchon<ronie.bouchon@neuf.fr>

Les entreprises de plus de 20 salariés sont tenues d'employer dans leurs effectifs 6% de personnes handicapées avec la menace de devoir verser des pénalités à l'Agefiph.

Depuis 1987, les entreprises de 20 salariés et plus sont tenues d'employer dans leurs effectifs 6% de personnes handicapées. Cette mesure a été renforcée avec la loi du 11 février 2005, qui astreint les entreprises ne respectant pas cette disposition à verser des pénalités à l'Agefiph. Depuis la loi de février 2005, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à mettre en place une politique handicap. Quelles sont les clés et les étapes à suivre pour mener efficacement cette politique

pour lire l'article sur son [site d'origine myRHline](#)